

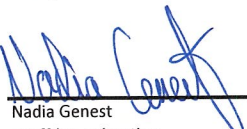
Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$, ou une dépense totale de plus de 25 000 \$

Selon l'article 477.6(2) de la Loi sur les Cités et les Villes,
et l'article 961.1(2) du Code Municipal

CONTRACTANT	MONTANT DU CONTRAT / DE LA DÉPENSE	OPTION DE RENOUVELLEMENT	NATURE DU CONTRAT	RÉFÉRENCES
Arsenal	25 152.52 \$	s/o	Acquisition équipements en sécurité incendie, vérification échelle	
Desjardins sécurité financière	63 107.90 \$	s/o	Régime de retraite	
FQM assurances	27 728.51 \$	s/o	Assurances	
Gosselin & fortin, architectes S.S.	91 755.20 \$	s/o		Contrat de gré à gré / Règlement no 011-2021 relatif à la gestion contractuelle
ICO Technologies	29 493.39 \$	s/o	Acquisition logiciel	Contrat de gré à gré / Règlement no 011-2021 relatif à la gestion contractuelle
Maison Mazda	30 364.58 \$	s/o		Contrat de gré à gré / Règlement no 011-2021 relatif à la gestion contractuelle
Ministre du Revenu du Québec	346 402.95 \$	s/o	Remises provinciales	
Receveur général du Canada	161 911.88 \$	s/o	Remises fédérales	
Services EXP inc.	260 510.37 \$	s/o	Services d'ingénierie pour la construction d'une nouvelle caserne	Appel d'offres public
Ville de Normandin	63 412.32 \$ 38 425.39 \$ 3 355.41 \$	Annuellement Annuellement s/o	Location de caserne assurances-collectives logiciels	

Montant avec taxes comprises

Déposée au conseil d'administration
Le 29 janvier 2026



Nadia Genest
Greffière-trésorière